



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNESIE FRANÇAISE

*Cabinet*  
*Bureau de la communication Interministérielle*

Papeete, le 1<sup>er</sup> septembre 2014

## INFORMATION MEDIAS

### Dépôt des candidatures dans le cadre des élections sénatoriales

Dans le cadre des élections sénatoriales qui se dérouleront le **dimanche 28 septembre 2014**, le Haut-commissariat de la République rappelle que les déclarations de candidature en vue du **premier tour** doivent être déposées selon les modalités suivantes :

**Du lundi 8 septembre 2014 au vendredi 12 septembre à 18 heures,**

Les déclarations de candidature seront reçues au **Haut-commissariat de la République, à Direction de la réglementation et des affaires juridiques (ex-DRCL), avenue Pouvana'a a Oopa:**

- du lundi 8 au jeudi 11 septembre de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- le vendredi 12 septembre de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

En cas de **second tour**, les déclarations de candidature seront à déposer au **Haut-commissariat de la République, dès la proclamation des résultats du premier tour et au plus tard à 15 heures le jour du scrutin, le dimanche 28 septembre 2014.**

Aucune déclaration de candidature ne pourra être reçue après la clôture des dépôts (le vendredi 12 septembre 2014 après 18 heures et, en cas de second tour, le dimanche 28 septembre 2014 après 15 heures).

**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)